

## FORMATION MAC APS-ASD

# Maintien et Actualisation des Compétences Acteur Prévention Secours du secteur de l'Aide et du Soins à Domicile

### OBJECTIFS

Le formation de Maintien et Actualisation des Compétences a pour but de permettre aux titulaires du certificat APS-ASD de conserver et de mettre à jour leurs compétences, telles que définies dans le référentiel de formation élaboré par l'INRS. La formation APS-ASD répond aux obligations des articles L4121-1 (l'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs) et L4121-2 (9 principes de prévention) du code du travail.



#### Public concerné

La MAC APS-ASD s'adresse à toute personne titulaire de la formation APS-ASD souhaitant maintenir à jour son certificat APS-ASD.



#### Prérequis

Etre titulaire de la formation APS-ASD ou de la formation continue APS-ASD (validité 24 mois).



#### Durée

14 heures



#### Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap



#### Nombre de participants

4 à 10 participants par session.



#### Evaluation

Chaque compétence sera évaluée de façon certificative. Après validation, la formation est sanctionnée par le renouvellement du certificat d'Acteur Prévention Secours - Aide et Soins à Domicile (et par équivalent le certificat SST ainsi que le certificat d'acteur PRAP) pour une durée de 24 mois.



#### Tarif

Nous contacter

### PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation se compose de 4 grandes parties permettant à chaque apprenant d'acquérir différentes compétences :

1. Etre acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans sa structure
2. Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure
3. Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi
4. Intervenir face à une situation d'accident de travail